

71. (866) - Motion Knellwolf. Encouragement de la culture physique et morale.
72. (868) - Motion Scherrer-Füllemann. Revision totale de la constitution.
73. (869) - Motion Mächler. Protection du travail national.
74. (870) - Motion Goetschel. Prélèvement de 5 % sur la fortune nationale.
75. (871) - Motion Düring. Action de secours pour les entreprises de transport.
76. (872) - Motion Düby. Action de secours pour le personnel des chemins de fer secondaires.
-

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

(Du 17 mai 1918.)

L'exequatur est accordé :

1. à M. Nathan *Haas*, en qualité de consul général de la République de Salvador, à Genève;
 2. à M. Paul Brutus *Déjardin*, en qualité de consul de la République française, à Bâle;
 3. à M. le Dr Antonio *Romeu*, en qualité de consul de l'Uruguay, à Berne.
-

Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission donnée par M. Eugène *Hildebrand* de ses fonctions de vice-consul suisse à Chicago.

Est approuvée l'ordonnance du canton d'Unterwald-le-bas du 11 avril 1918 pour l'introduction de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques.

Est approuvée l'ordonnance de la commune de Bülach (Zurich) du 20 avril 1918, concernant la protection des locaux.

Les autorités chargées des examens de médecine ont été complétées ainsi qu'il suit :

Président du comité directeur : M. le Dr Victor *Surbek*, directeur de l'hôpital de l'Isle à Berne, membre depuis 25 ans du comité directeur et président local pour le siège d'examens de Berne;

Membre du comité directeur et président local du siège d'examens de Bâle : M. le Dr Otto *Burckhardt-Socin*, professeur agrégé à Bâle, suppléant du président local;

Examineurs dans la commission des examens professionnels des médecins : M. le professeur Dr Fritz *de Quervain*, professeur de chirurgie à Berne (précédemment à Bâle), et M. le professeur Dr Georges *Sobernheim*, professeur d'hygiène et de bactériologie à Berne, en remplacement de M. le professeur Dr Théodore *Kocher*, décedé, et de M. le professeur Dr W. *Kolle*, démissionnaire;

Membre de la commission des examens professionnels des médecins à Bâle : M. le professeur Dr Gerhard *Hotz*, professeur de chirurgie à Bâle, en remplacement de M. le professeur de Quervain.

NOMINATIONS

(Du 17 mai 1918.)

Département des finances et des douanes.

Administration des douanes.

Bureau de douane principal de Genève-Entrepôt de Rive.

Commis de caisse : M. Hans *Suter*, de Kolliken (Argovie), actuellement contrôleur au bureau de douane principal de Genève-gare—Eaux-Vives;

Commis de contrôle : M. Ernest *Peyer*, de Bergdietikon (Argovie), actuellement commis de contrôle au bureau de douane principal de Genève-gare G. V.

Chef du bureau des douanes principal de Genève-Entrepôt de Cornavin : M. Maurice *Schenk*, de Genève, actuellement contrôleur dudit bureau.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1918
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	21
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	22.05.1918
Date	
Data	
Seite	59-60
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 654

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.